

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) FANGET Brigitte
représentant(e) légal(e) de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;

- Déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, joint à ce dossier ;

- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

- Demande une subvention totale de 1467 €
soit 0 € en fonctionnement et 1467 € en exceptionnel

- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association. Pour ce faire, veuillez nous fournir 1 RIB correspondant à votre compte à accrocher sur cette page.

Fait à Saint Chamond le 26/11/2023

Signature

Saint Cham Escalade

FANGET Brigitte
Présidente de Saint Cham Escalade